

Procès-verbal de la réunion du 22 août 2021

Membres du CA présents :

Jocelyne Béland, trésorière

Alain Couturier

Maurice Giroux, président

Séphane Lauzon, administrateur

Jon Mandel, administrateur

Denis Bonneau, administrateur

Carole Fortin, administratrice

Laure de Gouyon, secrétaire

Alain Lépine, vice-président

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du PV de la réunion du 17 juillet 2021
3. Suivi de la dernière réunion – résiliation de l'adhésion de membres
4. Activités nautiques sur le lac :
 - a. SQ et règlements municipaux
 - b. Code de déontologie et RRVUB
 - c. Dépôt de plaintes
5. Préparation de la rencontre estivale du 4 septembre
6. Varia
 - a. Hydro-Québec
7. Prochaine rencontre du CA
8. Clôture de la réunion

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Ouverture de la réunion à 10 h 13, après constat du quorum. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Denis Bonneau et appuyée par Stéphane Lauzon. **Résolution 210822-01**

2. *Lecture et adoption du PV de la réunion du 17 juillet 2021*

Les membres du CA approuvent le PV de la réunion du 17 juillet 2021, qu'ils ont reçu et lu avant la réunion. **Résolution 210822-02** proposée par Alain Lépine et appuyée par Jocelyne Béland.

3. *Suivi de la dernière réunion – résiliation de l'adhésion de membres*

Alain Lépine a remis la lettre aux deux personnes exclues de l'Association en leur expliquant qu'ils ne satisfaisaient pas aux normes. Il a également rencontré deux résidents ayant une descente de bateaux, leur a rappelé leurs obligations et leur a proposé l'aide de l'Association s'y souhaieraient poser des blocs de béton.

4. *Activités nautiques sur le lac :*

a. *SQ et règlements municipaux*

Après l'incident du bateau non lavé d'un résident, que Denis Bonneau a signalé à la SQ compte tenu de la mauvaise foi du résident, ce dernier a reçu une contravention. La SQ a précisé à Denis Bonneau qu'elle faisait respecter les règlements municipaux, et qu'il incombait ensuite à la municipalité d'obtenir le paiement des contraventions éventuelles.

b. *Code de déontologie et RRVUB*

À la lumière de la résolution adoptée par le conseil municipal et de l'article paru dans la presse, les membres du CA estiment qu'il serait bon de demander à rencontrer le maire pour s'assurer que la demande

présentée à Transport Canada est complète. Maurice Giroux communiquera avec lui. Carole Fortin communiquera avec le CRE sur ce point.

c. Dépôt de plaintes

Alain Couturier soulève la question des plaintes : faut-il porter plainte en cas de conduite dangereuse ou simplement le signaler au CRE? Les infractions au Code d'éthique sont à signaler au CRE, mais ce qui relève de la sécurité est à signaler à la SQ. Toute plainte doit être déposée par la personne dont la sécurité a été menacée.

5. Préparation de la rencontre estivale du 4 septembre

La date de la rencontre est reportée du 4 au 5 septembre, de 11 h à 14 h. Les membres du CA se répartissent les tâches. Ils retrouveront à 10 h chez Alain pour préparer.

6. Varia

a. Hydro-Québec

Carole Fortin a communiqué avec Hydro-Québec pour discuter des nombreuses pannes au lac Duhamel. Hydro-Québec a lancé un programme de réduction des pannes qui cible les endroits prioritaires. Plus le nombre de personnes qui appellent en cas de panne est élevé, plus le problème a de chances d'être réglé rapidement. Carole Fortin préparera une lettre sur ce point.

7. Prochaine rencontre du CA

La prochaine réunion se tiendra le samedi 2 octobre à 10 h.

8. Clôture de la réunion à 11 h 42

Résolution 210822-03 proposée par Carole Fortin et appuyée par Alain Lépine